



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ COMMUNALE

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ;

NB. Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont **adressés au Collège communal** dans les délais suivants : du 25 mars au 25 avril 2019 inclus,

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi), rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz
- soit par courrier électronique, à commune@berloz.be
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à M. Pierre De Smedt, Directeur général : tél. 019/33.99.99 – courriel commune@berloz.be.

Par le Collège,

Le Secrétaire,
Pierre DE SMEDT

La Bourgmestre,
Béatrice MOUREAU